

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**CHEIX-EN-RETZ**  
**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018**  
**CONVOICATIONS ADRESSEES LE 21 NOVEMBRE 2018**

L'an 2018, le 27 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc NORMAND, Maire.

Etaient présents : Mr NORMAND Luc, Mr GUITTENY Bruno, Mme HELLO Mauricette, Mme BOUE Marie-Pierre, Mr GAUTIER Alain, Mr AVERTY Philippe, Mr AVRIL Thierry, Mme MOYON Nelly, Mme CLERMONT RENAUD Alexandra et Mr AUBINAIS Jean-Christophe.

Absents : Mr ORTEGA José ayant donné procuration à Mr GUITTENY Bruno, excusé ; Mme PIGREE Frédérique et Melle ROUET Anaïs absentes, non excusées.

Mme CLERMONT RENAUD Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 23 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR** :

**1 – FINANCES PUBLIQUES**

1-1. Décision Modificative de Crédits n°5

**2 – DIVERS**

**1 – FINANCES PUBLIQUES**

**1-1. Décision modificative de crédits n°5**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ajuster les comptes du budget avant la fin de l'année.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal ADOPTE la décision modificative de crédits n°5 ci-après :

<b><u>Dépenses de fonctionnement</u></b> :	<b>76 283 €</b>
C/023 Virement à la section investissement	: 67 283 €
C/657351 Rembours. Comm Agglo Fonds Péri	: 9 000 €
<b><u>Recettes de fonctionnement</u></b> :	<b>76 283 €</b>
C/7381 Taxe add. aux droits de mutation	: 11 500 €
C/7788 Remboursement assurance bibliothèque	: 800 €
C/7788 Remboursement assurances	: 63 983 €
<b><u>Dépenses d'investissement</u></b> :	<b>67 283 €</b>
C/202-21 Modification PLU	: 2 500 €
C/2113-36 Zone des loisirs	: 43 983 €
C/2135-38 Toiture salle des loisirs	: 20 000 €
C/2135-40 Bibliothèque	: 800 €
<b><u>Recettes d'investissement</u></b> :	<b>67 283 €</b>
C/021 Virement de la section fonctionnement	: 67 283 €

**CONSEIL MUNICIPAL  
CHEIX-EN-RETZ  
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018**

**2 – DIVERS**

**RYTHMES SCOLAIRES :** Une discussion s'engage sur le retour à la semaine de 4 jours. Les élus sont majoritairement contre. Cependant, Mr Thierry AVRIL estime qu'on ne peut avancer l'argument financier sans tenir compte du bien être de l'enfant. Monsieur le Maire propose de réfléchir à cette question bien compliquée. Les arguments des « pour » et des « contre » sont recevables et, à ce jour, les études n'ont pas démontré le bien fondé du retour à 4 jours. Par ailleurs, il reste le problème des transports scolaires et de l'harmonisation au niveau de la Communauté d'Agglomération. En ce qui concerne les parents d'élèves, ceux qui souhaitent le retour à 4 jours demandent à ce qu'un accueil soit mis en place gratuitement le mercredi matin, ce qui n'est pas envisageable.

**Monsieur Philippe AVERTY** évoque la cérémonie qui a eu lieu le 18 novembre dernier pour commémorer l'Armistice du 11 novembre à Cheix-en-Retz et regrette que, symboliquement, ce ne soit pas une femme qui ait porté la gerbe. Les membres du Conseil Municipal sont d'accord pour souhaiter qu'à l'avenir, ce soit l'adjointe en charge du cimetière qui puisse remplir cette mission (celle-ci s'est abstenue de donner son avis).

**Madame Marie-Pierre BOUÉ** a participé à diverses réunions :

Au niveau communautaire :

- Commission développement économique, emploi, tourisme.
  - L'harmonisation de la compétence « sentiers de randonnée » prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019.
  - Un totem a été installé sur la zone d'activité des Minées. Il répertorie les entreprises installées sur la zone et qui ont souhaité paraître sur le panneau.
  - Atelier politique du commerce qui mobilise beaucoup d'élus.
- Commission environnement.
  - L'harmonisation du mode de financement de la compétence « déchets » est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.
  - Au premier semestre 2019, les élèves de l'école de Cheix-en-Retz bénéficieront d'une animation sur le tri des déchets et visiteront l'écocentre à Chaumes-en-Retz. Le transport en car est pris en charge par Pornic Agglo Pays de Retz.
- Comité Syndical des Six Pièces.
  - Un point a été fait sur les travaux du parc photovoltaïque. La centrale photovoltaïque est en service depuis le 9 octobre dernier.
- Conseil d'Administration de l'ACCAM.
  - Les budgets sont en équilibre.
  - L'ACCAM collabore avec Estuarium principalement pour l'organisation des visites
  - L'association recherche de nouveaux administrateurs, « avis aux bonnes volontés ».
  - L'assemblée générale se tiendra le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 à 9h30 à Rouans.

Au niveau communal :

- Des travaux de gravillonnage ont eu lieu dans le nouveau cimetière.
- Le relevé de la collecte de la benne à papier s'élève à 492,80 €, au profit de l'APE. Merci à tous les donateurs.

**CONSEIL MUNICIPAL  
CHEIX-EN-RETZ  
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 15.**

**- EMARGEMENTS -**

<b>Luc NORMAND</b>	<b>José ORTEGA</b>	<b>Bruno GUITTENY</b>	<b>Mauricette HELLO</b>
<b>Marie-Pierre BOUÉ</b>	<b>Alain GAUTIER</b>	<b>Frédérique PIGRÉE</b>	<b>Philippe AVERTY</b>
<b>Anais ROUET</b>	<b>Thierry AVRIL</b>	<b>Nelly MOYON</b>	<b>Alexandra CLERMONT RENAUD</b>
<b>Jean-Christophe AUBINAIS</b>			